

Rentrée 2024

- ✓ **Pré-inscription** : via site Internet du CECOF : onglet Admission / Devenir Apprenant(e)
Sur place pendant la Porte Ouverte, sur PC ou smartphone.
Lors de la pré-inscription, il est demandé un certain nombre de documents à joindre (CNI, dernier relevé de notes, 3 derniers bulletins scolaires, ...). Ces éléments ne sont pas obligatoires pour valider la pré-inscription.
- ✓ **Date de début de contrat** au plus tôt le 06/07/2024 pour :
 - Les jeunes de 15 ans révolus sortant de 3^{ème}
 - Les jeunes de 16 ans révolus sortant de 4^{ème}
- ✓ **Accompagnement CECOF** : Le CECOF établit le contrat d'apprentissage et la convention de formation afférente via une fiche de renseignements. Tous les documents contractuels sont envoyés par mail à l'employeur pour signatures. En parallèle, le lien vers la complétude du dossier d'inscription, accompagné du calendrier de l'alternance, sont envoyés par mail à la famille. L'employeur est également destinataire du calendrier.
- ✓ **Nouveauté rentrée 2024** : ouverture BTS Maintenance des véhicules option voitures particulières.
- ✓ **Moins de 15 ans** : jeunes nés en **2009**
 - ✓ Jeunes nés entre Juillet et Août : début du contrat d'apprentissage au lendemain de la date du 15^{ème} anniversaire.
 - ✓ Jeunes nés après la rentrée scolaire (entre le 02/09/2024 et le 31/12/2024) : signeront une convention de stage (établie et envoyée par le CECOF à l'employeur, en même temps que le contrat d'apprentissage) et seront sous statut stagiaire de la formation professionnelle jusqu'à leur 15^{ème} anniversaire. **Attention : ces jeunes ne peuvent pas commencer en entreprise pendant l'été mais seulement à la date officielle de la rentrée scolaire soit le 02/09/2024.**
Ces jeunes, sous statut stagiaire de la formation professionnelle, bénéficient des vacances scolaires mais ne sont pas rémunérés.
- ✓ **Listes d'offres entreprise** : Les listes d'offres de contrats d'apprentissage formulées par les entreprises ne sont pas consultables lors des portes ouvertes mais envoyées par mail aux jeunes ayant procédé à leur pré-inscription.
- ✓ **Atelier Objectif Apprentissage** : pour accompagner les jeunes dans le cadre de leur recherche de contrat d'apprentissage, des ateliers sont proposés **sur inscription** 1 mercredi par mois de mars à juin (inscription et détails sur www.cecuf.asso.fr).

✓ **Procédures de recrutement spécifique :**

- ✓ *Bac pro métiers du commerce / bac pro maintenance des véhicules (2^{nde} ou 1^{ère}) :* dès pré-inscription, le candidat reçoit un **dossier de candidature** à compléter et à retourner pour étude et convocation à une **session de tests** (français, mathématiques, histoire-géographie) suivie par un **entretien de motivation**. A l'issue, le candidat reçoit une préconisation par mail (soit accord accès à la 2^{nde} bac pro ou préconisation de passer par un CAP).
- ✓ *Mention Complémentaire / CAP Chocolatier :* dès pré-inscription, le candidat reçoit un **dossier de candidature** à compléter et à retourner pour étude. Si la candidature est interne, les formateurs sont consultés. En cas d'hésitation, le candidat est convoqué à un entretien de motivation. Si la candidature est externe, le candidat est automatiquement convoqué à un **entretien de motivation**.
- ✓ *BTS / CAP Réparation des Carrosseries / CAP Maintenance des véhicules option Transports Routiers :* dès pré-inscription, le candidat reçoit un **dossier de candidature** à compléter et à retourner pour étude. Le candidat est automatiquement convoqué à un **entretien de motivation**.
- ✓ *BP :* dès pré-inscription, le candidat reçoit un **dossier de candidature** à compléter et à retourner pour étude. En cas d'hésitation, le candidat est convoqué à un entretien de motivation. Si la candidature est interne, les formateurs sont consultés.
- ✓ *BTM :* dès pré-inscription, le candidat reçoit un **dossier de candidature** à compléter et à retourner pour étude et convocation à une **session de tests** suivie par un **entretien de motivation**.
- ✓ *Jeunes de nationalité hors UE :* dès pré-inscription, les jeunes sont contactés et passent un **test de positionnement suivi d'un entretien de motivation**. Le 30/06, le candidat recevra une préconisation par mail (accord accès CAP en 2 ans / intégration CAP 3 ans / pas d'intégration).

- ✓ **Difficultés d'apprentissage sans RQTH :** du soutien individualisé peut être proposé, sur la base du volontariat.